

# Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - **Mairie de Saint Marcel de Félines**

☎ 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr  
www.saint-marcel-de-felines.fr

**Numéro 61 – 3ème trimestre 2023**

NUMERO 61

JUILLET 2023

EDITO

Les brèves estivales sont l'occasion de vous souhaiter de belles vacances reposantes. Si l'école est finie, il nous faut pour autant en préparer la réouverture. Les enfants et les professeurs auront la chance de bénéficier d'une quatrième classe dès la rentrée. Nous accueillerons Monsieur Cochat qui s'occupera des grandes sections et CP. Les agents communaux sont mobilisés pour aménager la salle d'évolution qui fût déjà par le passé la salle de la maternelle.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services rendus aux enfants et aux familles, de nouveaux agents qualifiés ont été recrutés (cantine, ménage, ATSEM).

Beaucoup de mouvements de personnel, pour cette fin d'année scolaire, Bernadette THOMAS, notre historique cantinière, prendra prochainement sa retraite.

Stéphanie CHARBONNIER, secrétaire d'accueil, est partie assurer de nouvelles missions. Dans le même temps, nous retrouvons Amélie MATHÉLIN qui réintègre son poste à l'accueil de la mairie.

Bel été à toutes et à tous.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

## Vie communale

### COMMEMORATION DU 8 MAI



Retour en photo sur la commémoration du 8 mai....

Merci aux anciens combattants de faire vivre la mémoire....merci aux enfants et aux habitants d'être présents pour ne pas oublier l'histoire.



### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous travaillons actuellement sur deux projets :

- l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants et ados autour de la salle du temps libre.

- l'organisation d'une matinée "**nettoyons la nature**" le **dimanche 1er octobre 2023**. Nous sommes pour cela en lien avec les pas pressés et les chevreuils félineois.

Réservez d'ores et déjà votre matinée du 1er octobre pour venir nous prêter main-forte !!



### ORDURES MENAGERES

Nous vous invitons à réduire au maximum vos ordures ménagères en utilisant, pour les produits et emballages concernés, les bacs de tri et les composteurs.

Le ramassage des ordures s'effectue les lundis, tous les 15 jours, semaines impaires.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir, soit le dimanche.

**Attention** : Tous les jours fériés sont travaillés, sauf le 1er janvier, le 1er mai, et le 25 décembre où la collecte est décalée au lendemain.

## VIGILANCE SECHERESSE

Les préfetures de la Loire et du Rhône ont passé les départements en vigilance sécheresse.

Ce niveau n'impose pas de restrictions temporaires des usages et l'eau. Il invite néanmoins les usagers à limiter volontairement leurs prélèvements sur l'ensemble des départements afin de ralentir ou réduire autant que possible la dégradation de la situation hydrologique.

Nous savons compter sur vous pour sauvegarder nos ressources en eau potable afin d'affronter cet été sereinement.

## COMMISSION SECURITE

Fin avril, les membres de la commission sécurité ont assisté à une journée d'information proposée par le ministère des armées, 3 axes ont été développés :

- informations défense,
- parcours citoyenneté,
- solidarité mémoire.



## ANIMAUX ERRANTS

Il a été signalé à la mairie la divagation d'animaux, en particulier de chiens, occasionnant des nuisances liées aux déjections ainsi que des risques pour la circulation des personnes et des véhicules. La mairie rappelle l'article L211-22 du Code Rural « : « Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière.

Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laisser divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière. » A compter du 1<sup>er</sup> août, un forfait déplacement sera facturé pour chaque intervention concernant des animaux errants.

La municipalité attire l'attention des administrés sur la responsabilité des propriétaires d'animaux, quels qu'ils soient, pour que ces derniers restent dans leur propriété et ainsi éviter un accident...

## TRANSPORTS SCOLAIRES

La campagne d'inscriptions pour les transports scolaires se déroule du 2 mai au 19 juillet. Attention, à compter du 20 juillet, une majoration de 30€ s'appliquera.

L'inscription par internet est à privilégier sur : [www.laregionvoustransporte.fr](http://www.laregionvoustransporte.fr)

## JOBS D'ETE

Cet été, ce sont 4 jeunes félois : Simon GINOUX, Roman LACOMBE, Millie LEGAT et Romain PEILLON qui travailleront au sein de notre collectivité pendant les mois de juillet et août. Vous aurez sûrement l'occasion de rencontrer l'un deux durant cette période estivale.



Romain  
PEILLON



Millie  
LEGAT



Roman  
LACOMBE



Simon  
GINOUX

## DEFIBRILLATEURS

Pour rappel, 4 défibrillateurs sont installés sur la commune. Ils viennent d'être changés. Ils sont situés à proximité de :

- la Maison du Temps libre
- la Ruche
- la crèche
- du terrain de foot.

## POTEAUX INCENDIE

Afin de préparer le maillage en défense incendie de l'ensemble du village, un poteau incendie a été installé à La Varenne ainsi qu'à Sice. Ces investissements ont été réalisés grâce au soutien financier du Département de la Loire.

Loire  
LE DÉPARTEMENT



## OUVERTURE MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h00 -12h00

Mardi : 8h00 -12h00

Mercredi : 8h00 -12h00

Vendredi : 13h30 -18h30

Si besoin, rdv possible en dehors des heures d'ouverture.

Prendre contact au 04 77 63 23 35.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous rappelons votre obligation de mise en conformité suite au rapport établi par le SPANC lors de sa visite. En cas de non respect du délai, une application de pénalité est mise en place.

Usagers concernés :

- usagers disposant d'un rapport SPANC leur indiquant que leur installation présente des risques sanitaires et qu'ils ont l'obligation de se mettre en conformité sous 4 ans (6 mois en cas d'absence d'installation) ;

- usagers qui ont acheté un bien avec un ANC non conforme (avec ou sans risques) et qui ont, depuis 2011, l'obligation de se mettre en conformité dans le délai de 1 an suite à la date de signature de la vente.

Informations : [spanc@sima-coise.fr](mailto:spanc@sima-coise.fr)

## POULAILLER ET VERGER COMMUNAL



Pour rappel, un poulailler et un verger communal sont installés, rue du verger (à proximité du foyer Roche Félines et du lotissement).

Ce poulailler est ouvert à tous les villageois. Vous pouvez venir y apporter vos déchets alimentaires qui serviront de nourriture aux poules mais aussi récolter les œufs.

Un règlement d'utilisation a été établi pour son bon fonctionnement. Il est consultable sur place.

Le verger communal est également accessible à tous pour la cueillette des fruits que les arbres pourront produire.

N'hésitez pas à investir ces lieux !



## REFERENTS DE QUARTIER

Référents de quartiers:

Nous sommes toujours à la recherche d'un référent de quartier pour les secteurs suivants :

- ⇒ Sice / Châtelard / Les Verchères / Pierre Sèche / Les Gouttes / Les Elus,
- ⇒ La Croix bleue / Les Plaines / La Revoute,
- ⇒ La Ferrière / Les Buis / La Côte / L'Etang / Lozy.

Pour rappel : la liste des référents de quartiers :

- ⇒ Créonnet / La croix de bard est/ la Soletière / Le Moulin / Marandon : Rémi GRIVOT 07 85 57 56 52
- ⇒ Monternaud / La Bessonnière / Trésangle : Jean VASSOILLE 06 45 45 02 40
- ⇒ Les Flachères / La Forêt / Le Palais / Le Grand Pardon / Léchaud : Stéphanie CARRICONDO 06 07 11 76 85
- ⇒ La Varenne / Château Gaillard : Damien LACOMBE 06 61 86 01 04
- ⇒ La Croix de Bard ouest / Biesse / Chez Dubreuil / La Moissonnière : Véronique BARATEAU 06 07 52 56 42
- ⇒ Chassenay / Crêt Perrin / Les Claveaux : Eloïse GROSBELLET 06 71 14 65 89
- ⇒ Jarentin / Les Bonnets / Les Charmeaux : Noël CHIRAT 06 04 40 25 64
- ⇒ La Philiponnière / La Rivière / Randanay / Puits Bayard : Dominique PILON 06 87 16 24 07
- ⇒ Les Envers / Fromagey / Villechaize / Ferrachat / Chez Mollon / Chez Galland / La Rivière (route de Néronde) : Catherine DUBESSY 06 09 71 73 41
- ⇒ Félines / Nérondet / Bel air / La Rôtie : Frédérique QUINT 06 74 95 74 42

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.**

## INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

La Préfecture de la Loire nous informe que des personnes désignées sont autorisées à pénétrer sur les propriétés privées pour réaliser des inventaires scientifiques dans le cadre des missions d'intérêt général du Conservatoire Botanique National du Massif Central (liste des personnes consultable en mairie).

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - CRECHE LES PETITS FELINS



Avec le soleil qui est enfin arrivé, nous passons notre temps dehors...

Et nous avons même fait un pique-nique cette semaine !

Sans oublier que nous préparons la fête de la crèche la semaine prochaine...!



## COMMISSION COMMUNICATION

Les prochaines brèves seront étoffées d'encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs... Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression. Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autre professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8 <sup>e</sup> de page	10 €	30 €	20 €
¼ de page	25 €	90 €	50 €
½ page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/

## FOREZ AQUATIC

Votre espace aquatique «Forez Aquatic Forez-Est» est ouvert tout l'été, du lundi au samedi de 11h à 19h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h30. À partir du 10 juillet, les bassins intérieurs accueilleront une structure gonflable tous les après-midis, de 14h à 17h, pour le plaisir des enfants. Quant aux nageurs, ils pourront profiter des lignes d'eau, de 11h à 14h et de 17h à 19h. Dans le cadre de la fête du jeu, la ludothèque proposera des jeux les 6 et 20 juillet à destination des plus petits et le 25 juillet un après-midi jeux pour tous. Une conteuse viendra aussi enchanter les enfants de 4 à 10 ans, les 11 et 18 juillet. Inscription obligatoire au 06 47 36 33 28. Une partie du parc sera accessible tout l'été, proposant un espace pique-nique ! Rendez-vous pris pour cet été !

Avant de débuter tous types de travaux (plantations, élagage d'arbres, extension, mur de clôture, terrassement...), la réglementation impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone du chantier.

En tant que particuliers, le site <https://www.declarermonchantier.fr/> vous permet d'effectuer cette déclaration gratuitement.

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.



**Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...**

**N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:  
mairie@saint-marcel-de-felines.fr  
par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie**

**Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook : Commune de Saint Marcel de Félines et sur Illiwap.**

**Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :  
du lundi au vendredi de 8h à 12h**



## Vie associative

### GYMNASTIQUE FEMININE

L'Association Féminine Félineoise (club de gymnastique) a tenu son assemblée générale vendredi 30 juin salle de la ruche.

Après le bilan moral et financier positif, le bureau a été renouvelé.

Chantal Gondras ne souhaitant pas se représenter en tant que présidente, c'est Corinne Sillitti qui a été élue, Magalie Giovannacci secrétaire et Anne Marie Mathelin trésorière.

La réunion s'est terminée par la remise d'un cadeau à Chantal pour la remercier pour toutes ces années passées à la tête du club.

Un succulent repas au Pré Gourmet a clôturé cette année sportive et cette journée chargée d'émotion.

Les cours reprendront le lundi 11 septembre à 18h45 salle du temps libre.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre groupe (le 1<sup>er</sup> cours d'essai est gratuit) le prix de la licence 2023-2024 est à 67€.



### COMITE DES FETES

Le samedi 17 juin dernier, s'est tenu le traditionnel concours de pétanque organisé par le comité des fêtes. Lors de cette agréable journée, pas moins de 22 doublettes se sont affrontées dans une ambiance félineoise bon enfant.

Cependant, il ne pouvait y avoir qu'une seule équipe gagnante, et c'est finalement Jean-Pierre et Jean-Louis qui l'ont remporté.

Prochain rendez-vous : la **Fête du Village**, qui se tiendra les vendredi 8 et samedi 9 septembre à la salle du temps libre. Au programme : marché des artisans et des créateurs, bal, concert avec un groupe félineois, et bien d'autres surprises qui vous attendent...

Nous vous attendons donc nombreux lors de la Fête !

Tous les membres du comité vous souhaitent de passer une excellente période estivale ainsi que de bonnes vacances.



### CHEVREUILS FELINOIS

Le 21 mai dernier, les chevreuils félineois proposaient la 7<sup>ème</sup> édition du trail des chevreuils.

Une belle réussite pour cette journée qui se veut placée sous le signe de la performance sportive, mais surtout de la convivialité et la bonne ambiance.

Ce sont 212 coureurs et marcheurs nordiques qui se sont élancés à l'assaut des chemins de la commune, pour des distances au choix de 7.5km, 16km, 24.15 km ou 32.5km.



Merci à tous les bénévoles, félicitations à tous les sportifs et bravo à Romain BOURG qui remporte la course sur la plus grande distance, très belle performance!

Rendez-vous l'année prochaine et en attendant, n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des sorties dominicales.



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque avait organisé pour Pâques une animation qui a ravi petits et grands. Les artistes en herbe, de 2 à 11 ans, sont repartis avec le joli tableau qu'ils ont réalisé et les poches pleines d'œufs en chocolat.

La bibliothèque cherche des bénévoles, si vous êtes intéressé(e), vous pouvez venir lors d'une permanence ou contacter Nathalie 06 76 02 29 14 ou Fabienne 06 03 59 28 28.



La bibliothèque est ouverte gratuitement les mardis de 17h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30, sauf le premier samedi du mois car la bibliothèque se délocalise et se rend à la maison de retraite.

Le deuxième samedi c'est le raconte tapis pour les enfants à partir de 2 ans, avec les contes en sacs, les Kamishibais, les tapis ou tabliers à histoires. La bibliothèque est fermée en août. Dernière permanence samedi 29 juillet, réouverture mardi 5 septembre.

Nous vous rappelons que le livre qui trotte vous propose des livres en libre - service sur la place du village.

Bonnes vacances à tous et n'oubliez pas d'emporter votre livre au bord de la mer ou à la montagne.



tagne.

## GROTTE DE FELINES

L'association de la Grotte de Félines a tenu son assemblée générale le 02 mars 2023.

Le bilan moral a été présenté. Il a été décidé de procéder à la réfection des croix et de la peinture. Un devis sera établi pour le changement de la clôture côté chemin de Nérondet.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière.

Cette assemblée s'est terminée par le vote du nouveau bureau, Monique Chirat ne souhaitant pas renouveler son poste de présidente.



Le nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mathelin Anne Marie

Trésorière : Pilon Simone

Secrétaire : Bourrat Noëlle

Nous organisons dans l'année : le chemin de croix, la messe du 15 août et les illuminations du 08 décembre.

Cette année le mardi 15 août à 10h30 aura lieu une célébration avec communion célébrée par Mr Proriol, diacre.



## REPAS DE QUARTIER DE LA PHILIPPONNIERE

Samedi 1er juillet, les habitants du quartier La Philipponnière, Randanay, Puy Bayard se sont retrouvés pour leur traditionnelle fête des voisins. Une petite cinquantaine de convives était présente et a pu profiter des délicieux mets apportés par chacun ainsi que de l'incontournable jambon à la broche. Même la météo légèrement capricieuse n'a pas réussi à réduire l'entrain des joueurs de pétanque et des danseurs jusque tard dans la nuit !

Vivement l'année prochaine pour la dixième édition !



## PAS PRESSES

Les « Pas Pressés » fêteront leurs 50 ans au château de Saint-Marcel le 16 septembre 2023.

Pour fêter cet anniversaire, les bénévoles qui ont œuvré à cette formidable aventure durant toutes ces années, recevront une invitation mi-juillet (courrier ou mail) ; en cas d'oubli, n'hésitez pas à nous contacter avant fin juillet au 04 77 70 92 57.

Alors réservez votre samedi 16 septembre 2023 !



## LADIES TOUR



La première édition du Loire Ladies Tour est passé par Saint-Marcel le 22 avril dernier.

Plus de 80 coureuses cyclistes de 16 formations différentes ont ainsi pris le départ à Feurs pour arriver à Riorges. Malgré la pluie nous avons pu assister à une belle performance sportive.



Merci aux bénévoles venus prêter main forte pour la sécurisation du parcours.

## FESTIVAL PAR MONTS ET PAR VEAUCHE : TOURNEE A VELO ET ESCALE A SAINT MARCEL

Une tournée à vélo est organisée par l'association [Rêves en scène](#), dans le cadre du [festival Par Monts et par Veauche](#) qui se tiendra les 9 et 10 septembre à Veauche. Cette tournée a été possible grâce, notamment, au soutien à nos côtés de la ville de Veauche, de la communauté de communes de Forez Est et du département de la Loire.

L'association grâce au festival et aux autres actions qu'elle mène collecte de fonds pour réaliser les rêves d'enfants qui souffrent de la mucoviscidose. Si vous connaissez des familles qui sont confrontées à cette maladie, n'hésitez pas à leurs parler de nous.

Entre le 3 et 9 septembre, deux artistes musiciens et une accompagnatrice seront accueillies. Sur chacune des dates, les musiciens joueront un concert de 1h20. Nous ne faisons pas de billetterie mais nous ferons passer un chapeau et le public sera libre de mettre ce qu'il veut...

Ces musiciens seront présents à Saint Marcel à la MAPA Chantepierre le lundi 04/09/2023. N'hésitez pas venir les retrouver et partager ce moment.

## 100 ANS DE MADAME BOURG

Née le 10 juin 1923 à Saint Julien d'Odes, Marie-Francia est l'aînée d'une famille d'agriculteurs de 5 enfants. Elle participe dès son plus jeune âge aux travaux de la ferme et élève ses frères et sœurs.

En 1949, elle se marie avec un agriculteur de Leigneux où elle va créer son propre foyer. Elle élève ses 3 fils et s'occupera activement de ses 5 petits-enfants. Viendront ensuite 8 arrières petits-enfants.



Veuve à 53 ans, elle s'occupe encore seule de la ferme et de ses petits-enfants.

Elle participe activement à la vie de son village : église, club du 3<sup>ème</sup> âge, etc...

A 89 ans Marie-Francia s'installe à la résidence L'Astrée puis à la MAPA Chantepierre en janvier 2021 pour un repos bien mérité.

Appréciée de tous, elle participe toujours activement aux activités proposées à la résidence.



Rêves en Scène présente  
**Du 3 au 9 septembre 2023**

## LES DATES

**DIMANCHE 3/09**

Saint-Jodard  
Parc | Après-midi

**JEUDI 7/09**

Marclopt | Ecole  
St Cyr-les-Vignes | Ferme des Délices 19h

**LUNDI 4/09**

Saint-Marcel-de-Félines  
Résidence autonomie

**VENDREDI 8/09**

Bellegarde-en-Forez

**MARDI 5/09**

Feurs | marché, 10h  
Cleppé | Derrière la Tour, 17h30

**SAMEDI 9/09**

Veauche  
Festival Par monts et par Veauche 14h

**MERCREDI 6/09**

Poncins  
Bords du Lignon, 16h

**L'ensemble des recettes**  
sera reversé à l'association pour la  
réalisation des rêves d'enfants souffrant  
de la mucoviscidose.

